

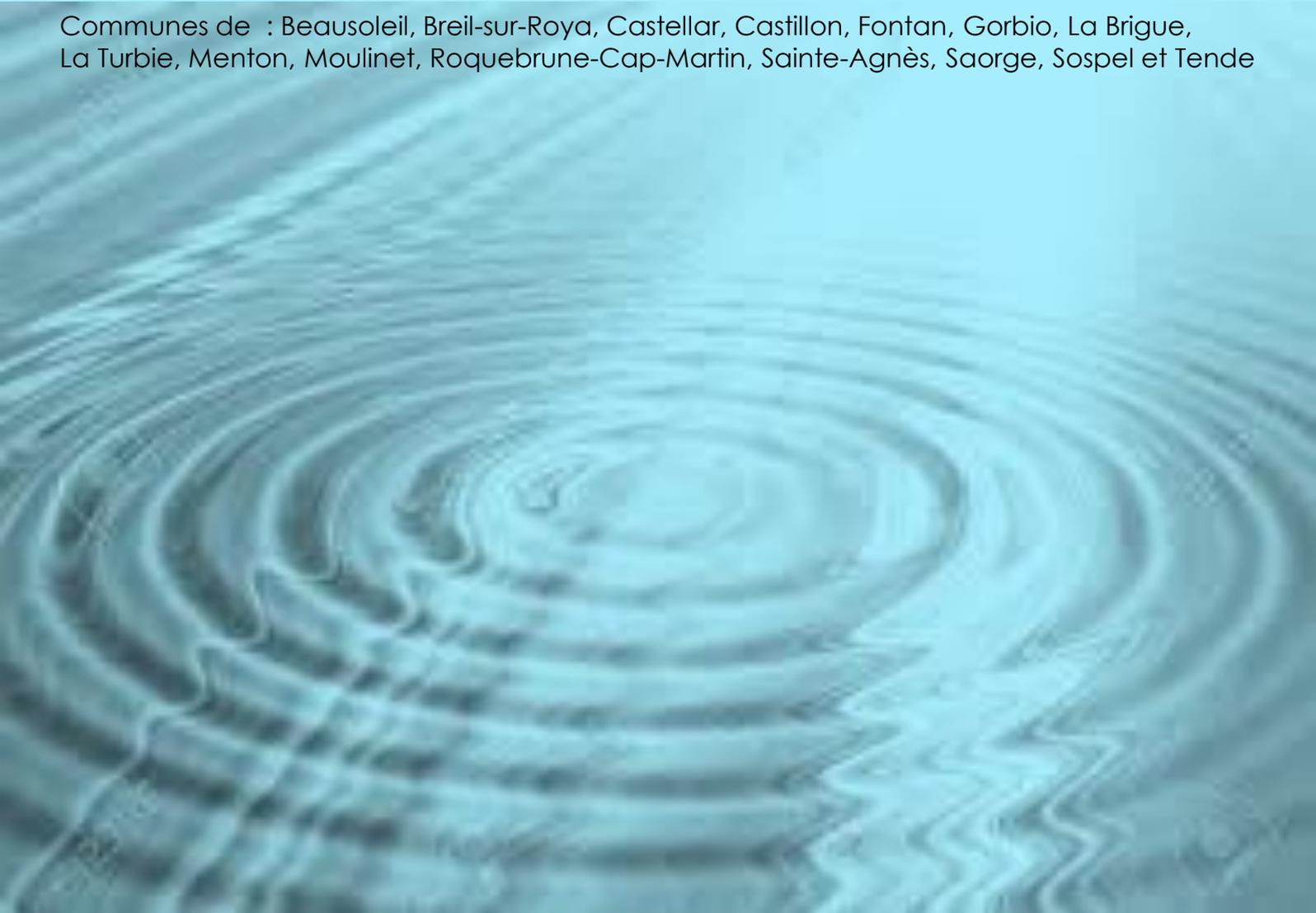


COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Communes de : Beausoleil, Breil-sur-Roya, Castellar, Castillon, Fontan, Gorbio, La Brigue, La Turbie, Menton, Moulinet, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Saorge, Sospel et Tende





PRÉAMBULE

Autorité organisatrice des services d'eau et d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2018, les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement ont été transférées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) par ses 15 communes membres, en anticipation du transfert prévu à horizon 2020 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 juillet 2015.

Le présent rapport est produit par la CARF, compétente pour l'eau potable, et porte sur l'exercice 2023.



Réunion du Conseil
Communautaire de
la CARF



PRÉAMBULE

Qu'est-ce que le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est un outil privilégié de construction d'un consensus local autour de la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Institué par la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, il propose aux usagers une information précise sur la qualité et la performance du service. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui fournit aux décideurs publics les éléments techniques et financiers essentiels pour connaître et évaluer le service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs techniques et financiers permettant d'évaluer la performance du service. Les indicateurs techniques concernent notamment la qualité du réseau (rendement, taux de renouvellement, taux de connaissance et de gestion patrimoniale, etc...). Les indicateurs financiers précisent les modalités de tarification et les éléments relatifs à la gestion financière du service (investissements pour travaux, dette...).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

www.rivera-francaise.fr



CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2023

Une année encore marquée par la canicule et la sécheresse

La sécheresse

Après une sécheresse exceptionnelle en 2022, précoce, longue et intense, l'année 2023 est restée très préoccupante sur le plan hydrologique dans les Alpes-Maritimes. Cette sécheresse persistante s'est expliquée principalement par le déficit pluviométrique lors de la période de recharge des nappes phréatiques (entre septembre et mars), qui s'élevait à 48 % en 2022 et 47 % en 2023. En conséquence, le débit des cours d'eau et des nappes est resté anormalement bas et l'état de catastrophe naturelle a été reconnu début juillet 2023 dans les Alpes-Maritimes.

La canicule

L'été 2023 a été le quatrième été le plus chaud observé en France métropolitaine depuis le début du 20^e siècle. Le nombre de décès attribué à la chaleur s'est élevé à 5000.

La région PACA a connu 3 épisodes de fortes chaleurs.

Les conséquences de la tempête Alex du 2/10/2020, toujours d'actualité

Secteur Littoral :

Suite aux intempéries du 2 octobre 2020, le niveau de la nappe d'accompagnement de la Roya, dans laquelle est puisée l'eau d'alimentation pour les communes du Littoral de la CARF, continue à baisser. Ceci oblige de régulières interventions dans le lit de Roya, avec remaniement des sédiments pour favoriser les échanges entre le fleuve et sa nappe. Cette recharge lente, couplée à la sécheresse, ont rendu l'été difficile en termes d'exploitation. Un secours d'alimentation d'eau potable est venu par l'Ouest du territoire, avec la Régie Eau d'Azur. Aucune coupure d'eau n'a été recensée.

En août 2021, la CARF a réalisé un nouveau forage, plus profond, à côté des deux puits existants. Les équipements hydrauliques et électriques ont été réalisés en 2022. Les essais de pompage par palier ont été effectués en décembre 2022. Puis, les essais longue durée ont été réalisés en mars 2023. La CARF attend désormais l'aval de la Région Ligure pour pouvoir exploiter ce puits.

Secteur Roya-Bevera :

La tempête Alex avait également fortement touché les communes de l'arrière-pays et notamment les infrastructures d'eau et d'assainissement.

La reconstruction des infrastructures de la vallée de la Roya s'est poursuivie durant l'année 2023.

Avenants

Des avenants aux 3 DSP ont été conclus en avril 2023 afin de prendre en compte l'augmentation du coût de l'électricité sur les ouvrages en Italie ainsi que l'augmentation du coût de certains matériaux suite au contexte géopolitique en Ukraine.

La DSP de Beausoleil a été prolongée de 1 an et 8 mois afin d'aligner son échéance sur la DSP du SIECL au 31/12/2024.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

Le présent rapport présente les indicateurs relatifs à l'ensemble des services du territoire, qu'ils soient gérés en régie ou en délégation de service public.

Les chiffres clés du service géré en DSP en 2023

Données contractuelles :

3 contrats de DSP sont en cours et arrivent à échéance aux dates suivantes :

- ❖ Beausoleil Bas Service : 31/12/2024
- ❖ Ex-SIECL : 31/12/2024
- ❖ Menton Bas Service : 30/09/2029

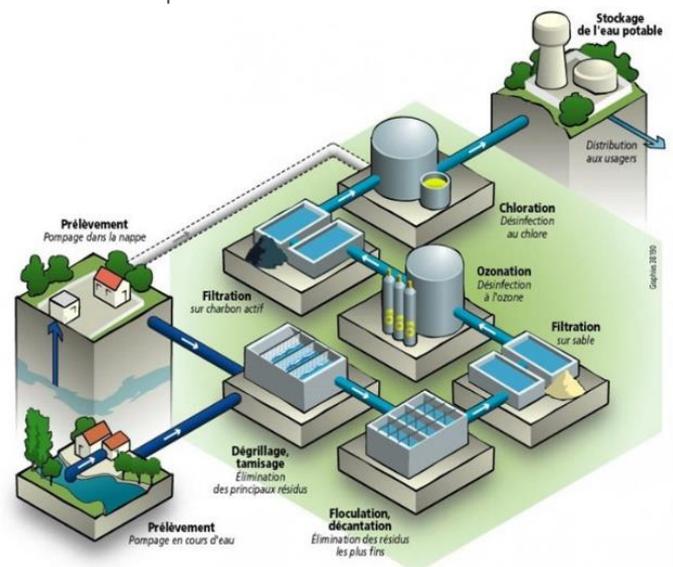
Données techniques :

- ❖ 25 295 abonnés pour environ 65 077 habitants desservis (hors vente d'eau en gros)
- ❖ l'eau distribuée est de très bonne qualité, Le taux de conformité biologique est de 100%
- ❖ le rendement moyen de réseau est de 89,4%
- ❖ 7 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 49 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 45 000 m³
- ❖ 6 402 608 m³ vendus
- ❖ 503 km de réseau d'adduction et de distribution
- ❖ 17 948 branchements
- ❖ 25 324 compteurs

Les chiffres clés du service géré en Régie en 2023

Données techniques :

- ❖ 7 684 abonnés pour 10 052 habitants desservis
- ❖ l'eau distribuée est de bonne qualité globalement. Toutefois certaines sources sont de qualité médiocre. Le taux de conformité biologique est de 72 à 100% selon les communes
- ❖ le rendement moyen de réseau est de 43,13%
- ❖ 32 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 29 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 800 m³
- ❖ 784 639 m³ vendus
- ❖ 159 km de réseau d'adduction et de distribution
- ❖ 2 950 compteurs





SOMMAIRE

01

Le service de l'eau
potable

<i>Les acteurs du service</i>	8
<i>La description du service</i>	9
<i>Le nombre d'abonnés et les volumes consommés</i>	13
<i>L'origine de l'eau</i>	14

02

Les performances du
service

<i>La qualité de l'eau</i>	16
<i>La protection de la ressource en eau</i>	17
<i>Les performances du réseau</i>	18
<i>La qualité du service rendu</i>	19
<i>Les contacts clientèle</i>	20
<i>Les travaux réalisés en 2023</i>	21
<i>Les travaux programmés en 2024</i>	23
<i>Tableau de bord du service</i>	24

03

Les aspects
financiers

<i>Comment lire la facture ?</i>	26
<i>La facture type de 120m³</i>	27
<i>La performance financière</i>	28

<i>Annexes :</i>	
<i>Détail des tarifs par commune</i>	

01



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LE SERVICE DE L'EAU POTABLE



LES ACTEURS DU SERVICE

L'autorité organisatrice du service :

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

La CARF exerce la compétence d'alimentation en eau potable sur son territoire.

Elle compte 15 communes membres : BEAUSOLEIL, BREIL-SUR-ROYA, CASTELLAR, CASTILLON, FONTAN, GORBIO, LA BRIGUE, LA TURBIE, MENTON, MOULINET, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAORGE, SOSPEL, SAINTE-AGNES et TENDE.

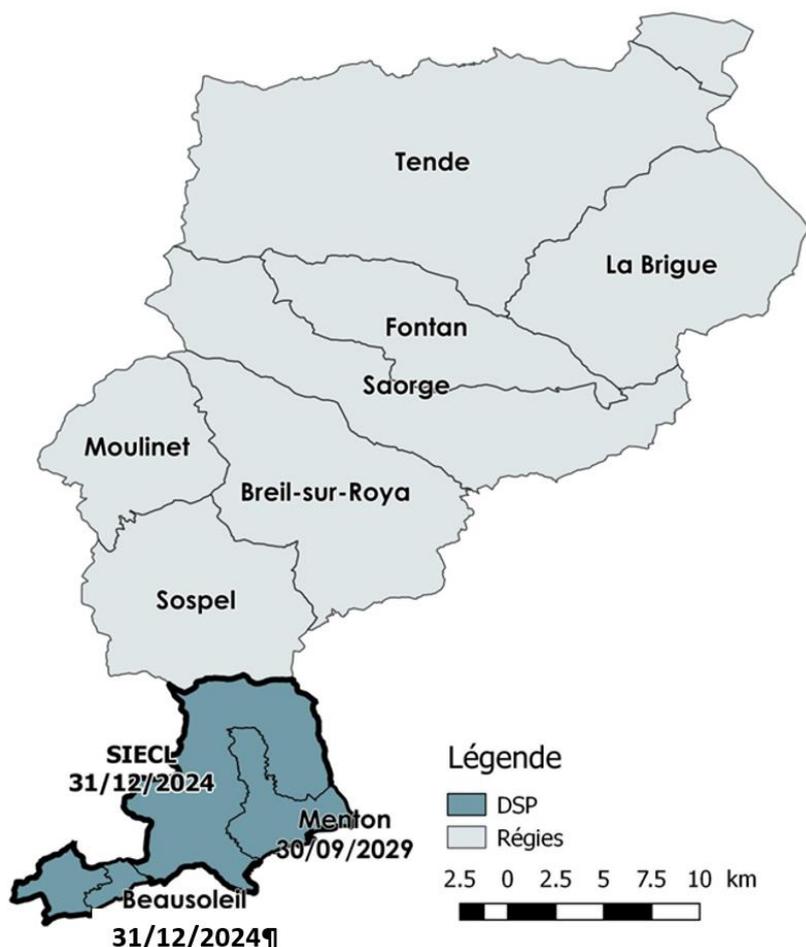
La CARF est propriétaire des équipements et maître des investissements.

L'exploitation :

Secteur Littoral – périmètre en DSP :

Sur les 8 communes du Littoral, l'exploitation du service a été confiée à l'entreprise Veolia Eau (sous la marque locale ORFEO), par l'intermédiaire de 3 contrats de délégation de service public :

- Beausoleil Bas Service - échéance 31/12/2024
- ex-périmètre SIECL comprenant les communes de Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, La Turbie, Menton, Roquebrune-Cap-Martin et Sainte-Agnès – échéance 31/12/2024
- Menton Bas Service – échéance 30/09/2029



Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie :

Pour les 7 communes des vallées de la Bevera et de la Roya (Breil-sur-Roya, Fontan, La Brigue, Moulinet, Saorge, Sospel et Tende), l'exploitation est assurée par la régie communautaire.

Sur ce périmètre Régie, la CARF assure l'exploitation du service, grâce à deux pôles techniques installés l'un à Tende et l'autre à Sospel.



LA DESCRIPTION DU SERVICE – EX SIECL

(BEAUSOLEIL BAS SERVICE, CASTELLAR, CASTILLON, GORBIO, LA TURBIE, MENTON BAS SERVICE, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAINTE-AGNES)

En 2023, le système d'alimentation en eau potable du périmètre de l'ancien Syndicat des Eaux dessert environ **36 353 habitants**. Ce chiffre augmente fortement l'été avec les résidences saisonnières.

Des échanges d'eau internes à la CARF ont lieu entre les 3 contrats de délégation :

- **Import** du contrat de **Menton** « bas service » : **6 013 972 m³** en 2023
- **Export** vers le contrat de **Menton** « bas service » : **2 587 372 m³** en 2023
- **Export** vers le contrat de **Beausoleil** « bas service » : **889 911 m³** en 2023

Le service a également des échanges avec l'extérieur du périmètre CARF :

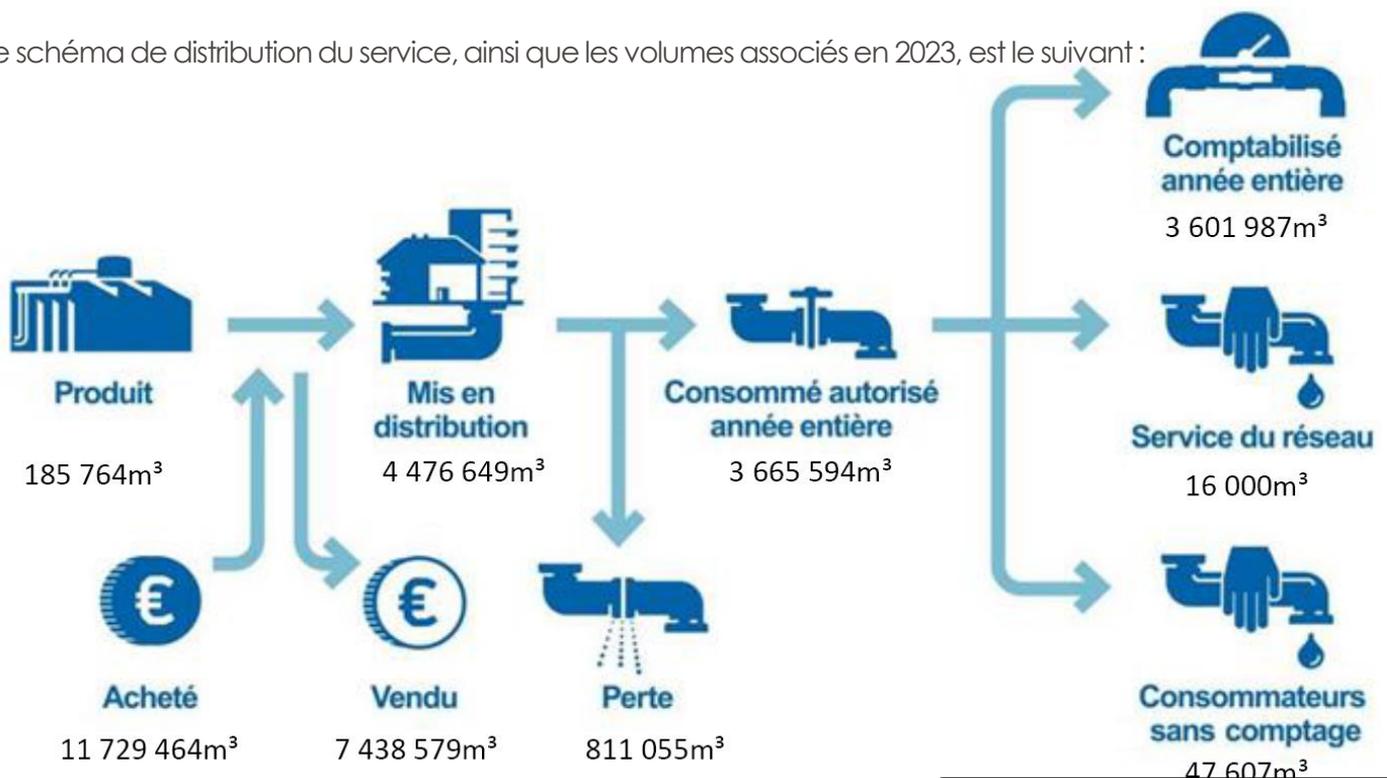
- **Import** depuis la **Régie Eau d'Azur** : **5 715 492 m³** en 2023
- **Export** vers **Régie Eau d'Azur** : **415 498 m³** en 2023
- **Export** vers **Monaco** : **3 545 798 m³** en 2023

Les infrastructures liées au contrat incluent :

- **6 unités de prélèvement et production** : Source Bausson (Sainte Agnès), Source Goura (Castillon), Forage Fontanin (Castillon), Source Menaud, Source et Forage Pétrinca (Castellar) : **185 764 m³** en 2023
- **Stockage** : **46 réservoirs et bâches de reprise**, capacité de stockage de **32 700 m³**

Le rendement du réseau s'élève à **93,2%** en 2023.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2023, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – MENTON BAS SERVICE

Le contrat inclut :

- **1 captage** d'eau dans la nappe de la Roya en territoire italien : **6 829 895 m³** en 2023
- le **stockage** : 3 réservoirs, de capacité totale de **12 300 m³**
- la **vente** d'eau au délégataire **Rivieracqua** pour alimenter des hameaux de Vintimille : **744 839 m³** en 2023
- l'**acheminement** jusqu'à la frontière française, puis la **vente** au contrat **Ex-SIECL** : **6 013 972 m³** en 2023
- l'**achat** d'eau à l'**Ex-SIECL** pour alimenter la partie « bas service » de Menton : **2 587 372 m³** en 2023

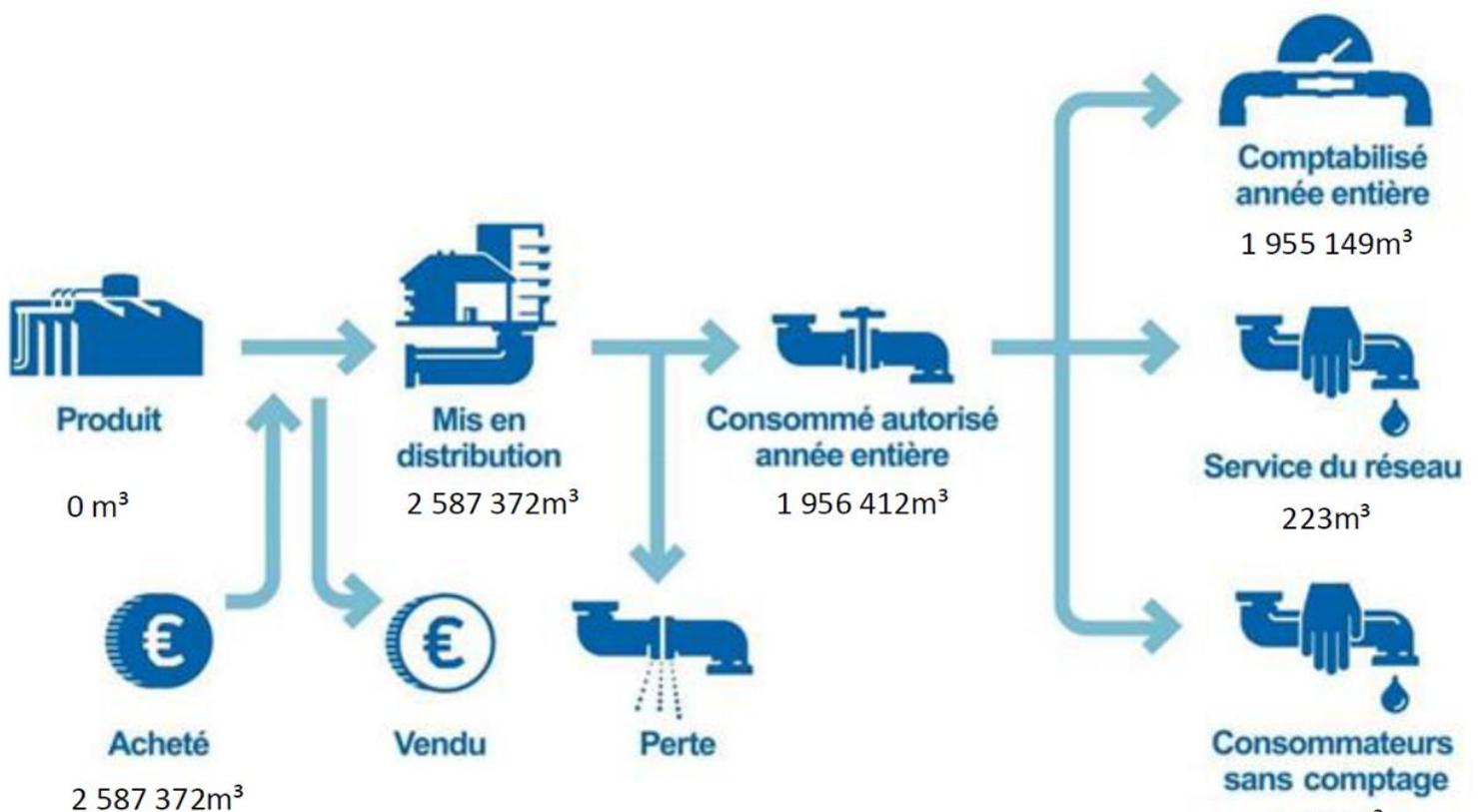
Il y a ainsi des échanges d'eau internes à la CARF (import/export avec l'ex-SIECL),

En 2023, le contrat dessert **21 814 habitants** du « bas service » de Menton. Le secteur concerné s'étend du littoral jusqu'à la cote altimétrique 70 m NGF.

1 956 412 m³ ont été consommés.

Le rendement du réseau s'élève à **91,2%** pour 2023.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2023 sur la période synchrone, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – BEAUSOLEIL BAS SERVICE

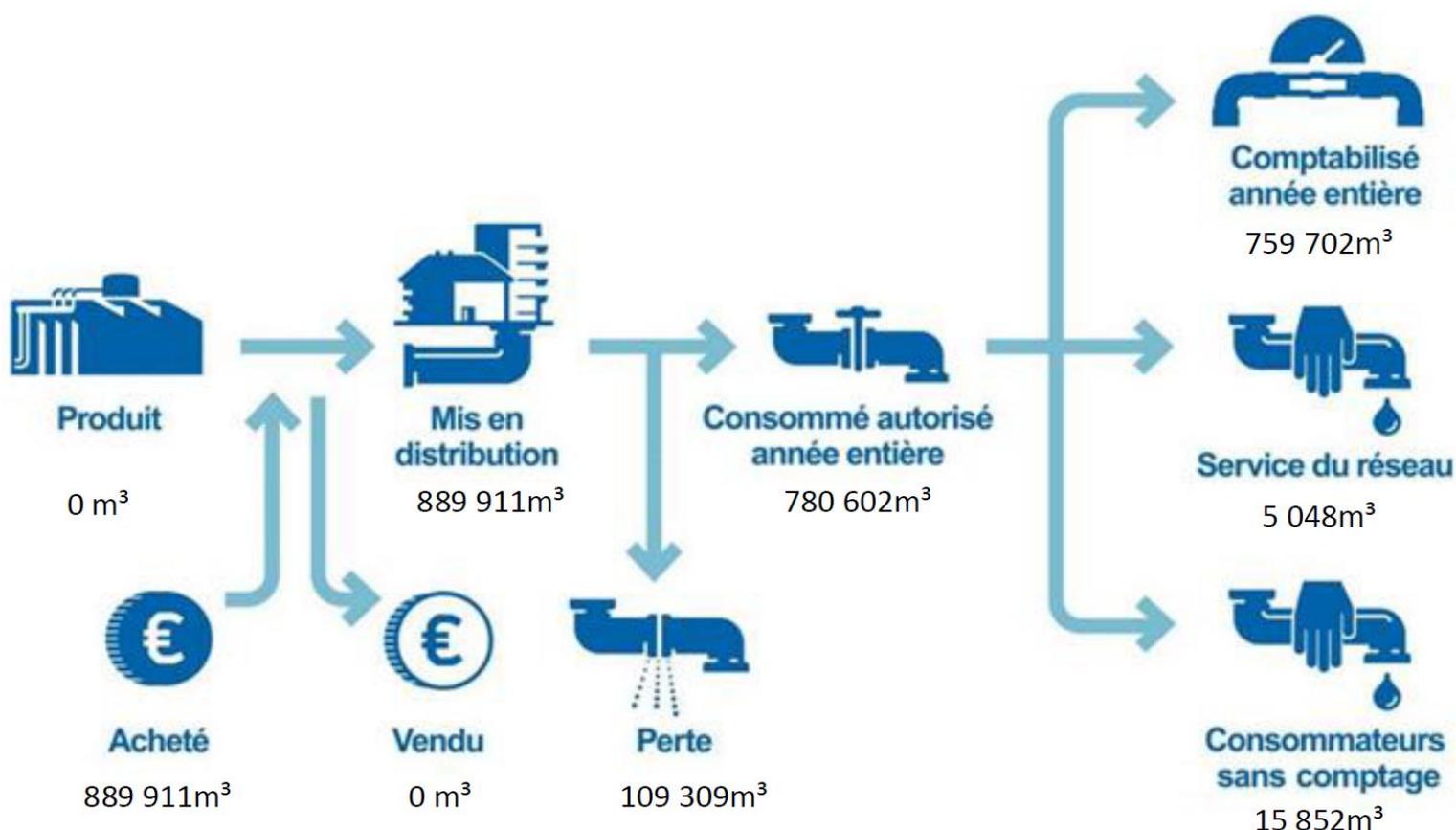
En 2023, le contrat d'alimentation en eau potable concernant la ville de Beausoleil dessert **9 296 habitants**. Le secteur concerné par ce contrat est une bande qui s'étend au nord de la Principauté de Monaco.

780 602 m³ ont été consommés au cours de l'année.

La totalité de ce volume provient des importations faites auprès de l'ex-SIECL. La ressource provient principalement du Var.

Le rendement du réseau s'élève à **87,7%** en 2023.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2023, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – RÉGIE COMMUNAUTAIRE

Les communes faisant partie du périmètre en régie sont au nombre de 7 et sont situées au nord de Castillon. Il s'agit des communes de **Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Tende, Saorge, Sospel, et Moulinet**.

Le nombre d'habitants desservis est d'environ **10 052** pour l'ensemble du périmètre.

Il existe **31 sources et forages** sur ce territoire et **1 captage** directement dans la rivière Bevera sur la commune de Moulinet.

Au total **2 131 844 m³** ont été **prélevés** en 2023 pour alimenter les 7 communes en eau potable

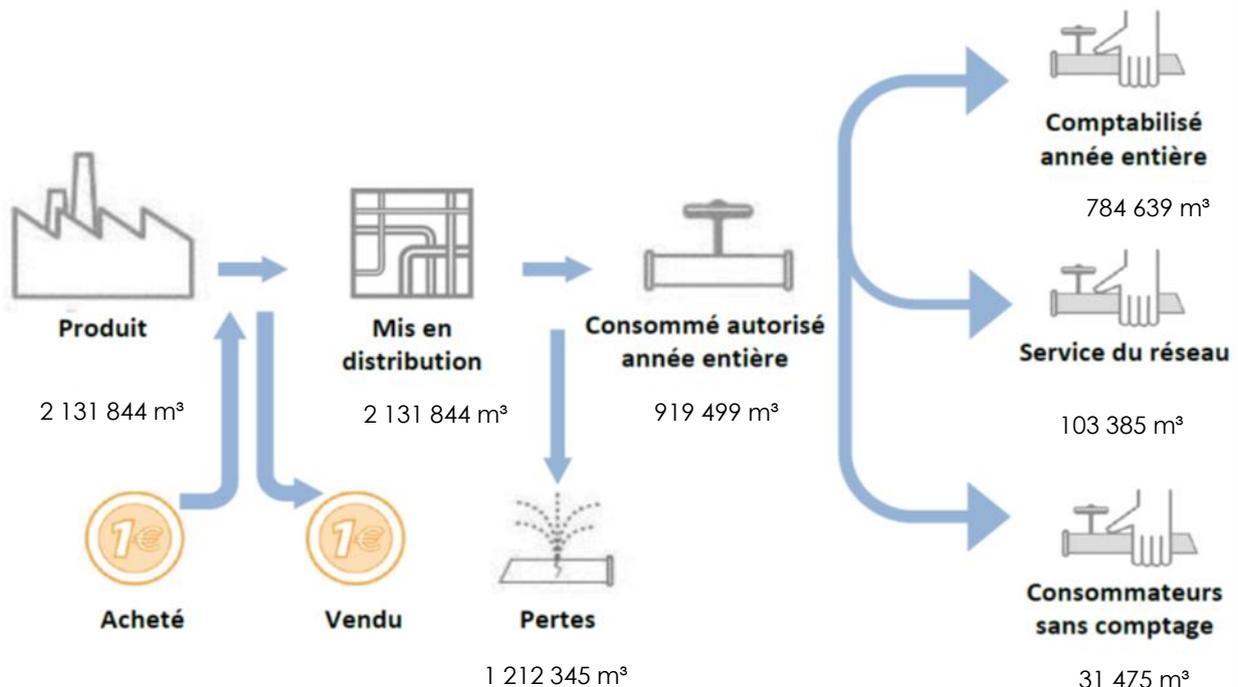
919 499 m³ ont été **consommés** soit un **rendement de 43,13%**.

Chaque commune dispose d'un système d'alimentation qui lui est propre et aucun échange d'eau n'existe entre ces communes.

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : **31 sources et forages et 1 captage dans la rivière**
- Stockage : **29 réservoirs de capacité totale 7 800 m³**
- **2950 compteurs**. A noter qu'un marché public de travaux a été attribué afin d'équiper chaque abonné d'un compteur d'eau sous 4 ans.

Le schéma de distribution global du périmètre Régie ainsi que les volumes associés en 2023, est le suivant :



A noter que les abonnés des communes de Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, et Breil-sur-Roya ne sont actuellement pas équipés de compteurs ; les volumes consommés sont le résultat de calculs estimatifs.



LE NOMBRE D'ABONNÉS ET LES VOLUMES CONSOMMÉS

Evolution du nombre d'abonnés

En 2023, **32 979 abonnés** sont raccordés au service d'eau potable de la CARF.

	Nombre d'abonnés	
	2022	2023
Ex SIECL*	14 148	14 050
Menton BS	8 209	8 294
Beausoleil	2 897	2 951
Breil	1 569	1 591
Fontan	381	373
La Brigue	935	919
Moulinet	338	333
Saorge	554	545
Sospel	2 149	2 163
Tende	1 806	1 760
TOTAL	32 986	32 979

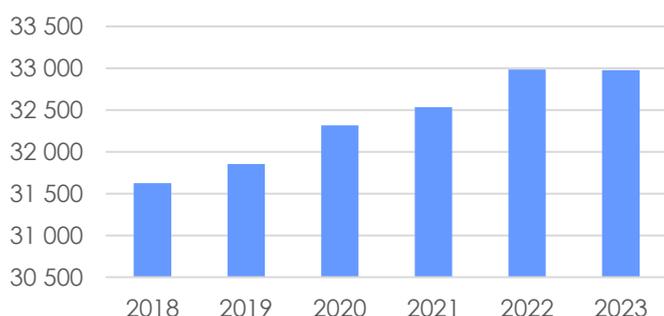
* Menton, Roquebrune, Beausoleil, Gorbio, La Turbie, Sainte Agnès, Castillon, Castellar

Evolution des volumes

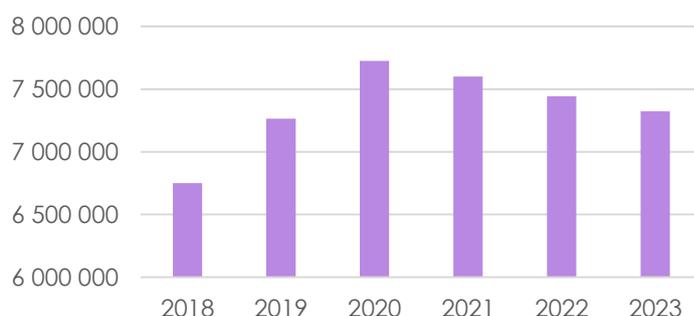
Les volumes consommés en 2023 sont répartis de la manière suivante :

	Volumes consommés	
	2022	2023
Ex SIECL	3 802 212 m ³	3 665 594 m ³
Menton	1 977 023 m ³	1 956 412 m ³
Beausoleil	778 555 m ³	780 602 m ³
Breil	192 847 m ³	235 176 m ³
Fontan	25 345 m ³	58 950 m ³
La Brigue	95 786 m ³	102 425 m ³
Moulinet	14 312 m ³	14 732 m ³
Saorge	40 109 m ³	59 249 m ³
Sospel	226 487 m ³	221 773 m ³
Tende	290 724 m ³	227 194 m ³
TOTAL	7 443 400 m³	7 322 107 m³

Evolution du nombre d'abonnés



Evolution des volumes consommés



Entre 2022 et 2023, les volumes ont globalement diminué de 1,6%.

Consommation moyenne :

222 m³/an/abonné
259 litres/jour/habitant



L'ORIGINE DE L'EAU

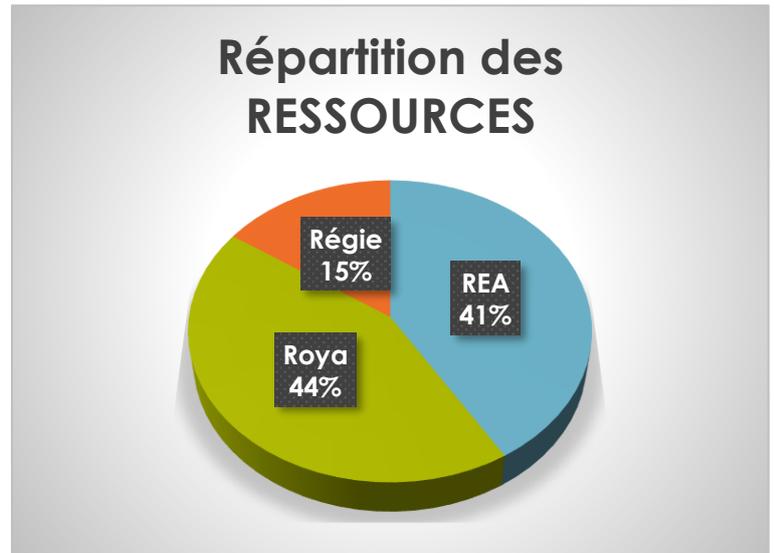
La production

En 2023, le service de l'eau potable de la CARF a été alimenté à 59% par des ressources propres (sources et Roya) et à 41% par de l'eau achetée en gros à la Régie Eau d'Azur (Vésubie). Pour mémoire, cet apport depuis la Régie Eau d'Azur était de 33% en 2020, 50% en 2021 et 51% en 2022..

Les ressources propres de la CARF sont les suivantes :

- Les rivières Roya, Bevera
- 38 sources et forages dans les nappes souterraines du territoire + 1 captage d'eau

Les volumes en provenance des ressources propres sont complétés par des achats d'eau en provenance de l'extérieur du périmètre

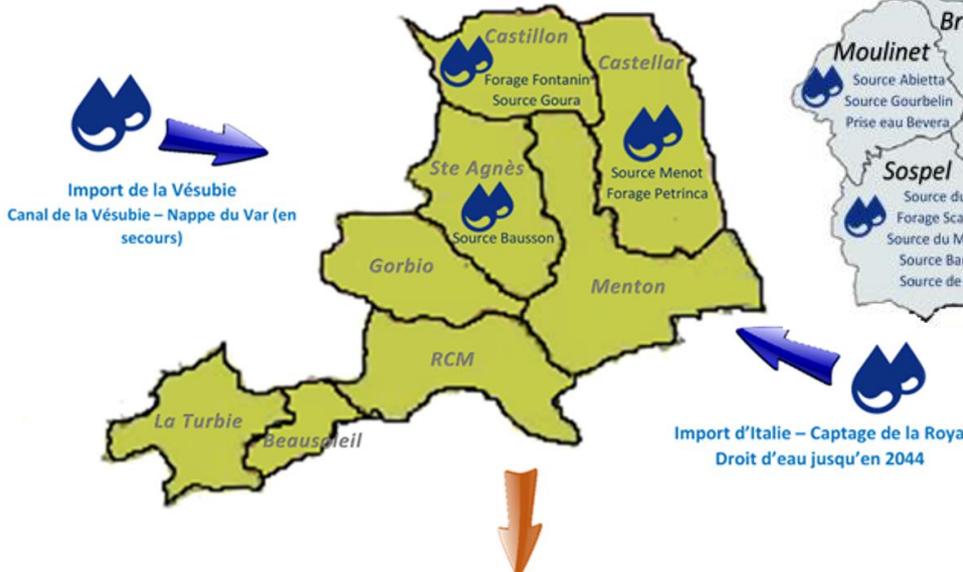


Stockage de l'eau et continuité du service

L'eau est stockée dans **78 réservoirs**, d'une capacité totale d'environ **52 800 m³**. Ces réservoirs constituent une **réserve d'eau potable pour le territoire**.



Source de Vievola à Tende



Exports – Le service de l'eau vend à l'extérieur du périmètre à :
la Régie Eau d'Azur, la Société Monégasque des Eaux, au service d'eau potable italien Rivieracqua

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240930-171-2024-DE
12023 sur le thème de la Qualité
Date de réception préfecture : 15/10/2024
service public de l'eau potable

02



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES PERFORMANCES DU SERVICE



LA QUALITÉ DE L'EAU

La protection de la ressource

L'Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service est de 100 sur le périmètre en DSP.

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources. Les indices d'avancement sont connus uniquement pour les points de prélèvement du périmètre en DSP (Menton et ex-SIECL). Pour l'ensemble des points de prélèvements de ce périmètre, la quasi-totalité des actions ont été mises en œuvre pour protéger la ressource. Actuellement les dossiers des sources Pétrinca et Menaud (Castellar) sont en cours de régularisation.

Concernant le secteur en régie, la CARF a engagé un bureau d'études afin de régulariser l'ensemble des points de prélèvements. Certains dossiers ont déjà été déposés auprès de l'ARS (Tende, Moulinet, Fontan, Sospel).

Les contrôles qualité

L'eau destinée à la consommation humaine est traitée pour respecter les normes de potabilité européennes et ainsi livrer aux consommateurs une eau saine, c'est-à-dire sans couleur, sans odeur, sans saveur et débarrassée de toutes bactéries pathogènes et éléments indésirables.

L'ARS (Agence Régionale de Santé, anciennement DDASS) contrôle la qualité de l'eau conformément à la réglementation, à tous les stades de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet du consommateur. Les résultats des analyses sont consultables par tous les habitants.



Les contrôles de l'ARS sont très stricts et vérifient les concentrations d'une soixantaine de paramètres mesurant :

- **La qualité microbiologique** de l'eau (bactéries, virus, parasites pathogènes) ;
- **La qualité chimique** de l'eau (nitrates, pesticides, traces de métaux...) ;
- **La qualité physique et gustative** de l'eau (l'eau doit être limpide, claire et sans saveur ni odeur désagréable).

Une qualité de l'eau à surveiller

Sur le secteur en DSP, le taux de conformité des analyses est le suivant :

- ❖ **100% des analyses bactériologiques**
- ❖ **98% des analyses physico-chimiques**

Sur le secteur en Régie, le **taux de conformité des analyses physico-chimique est de 100%** alors que les taux de conformité des analyses bactériologiques diffèrent selon les sources :

- o Sospel : Barlonnier : 100% - Vasta : 100%
Scardelans : 100% - Agaisen : 86%
Braus : 100% - Berrins Nord : 77%
- o Breil-sur-Roya : Maglia : 100% - Cianvondola : 90%
Piene Basse : 84% - Libre : 93%
Piene Haute : 100 % - Asa Granile : 80%
- o Saorge : Merim : 100%
- o Fontan : Village : 92% dépassement sulfate
Berghe Inf : 86 % - Berghe sup : 84%
- o Tende : Village : 100% - Granile : 100%
Fouge : 86% - St Dalmas : 86% - St Catherine : 76%
- o La Brigue : Village : 93% - Morignole : 72% - Cianese : 84%
- o Moulinet : 100% turbidite 70%



LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Procédure de DUP des sources et captages de la CARF

Commune	Captages utilisés pour l'AEP	Avis Hydrogéologue Agréé	Dépôt du dossier de DUP	DUP Dérivation	DUP Périmètres	Procédure DUP
Breil-sur-Roya	SOURCE MAGLIA	01/08/2001		29/05/1964	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE CIAVONDOLA	01/08/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DE CIAMPI	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DES JONCS	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE PIENNE-BASSE	14/06/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DU MANGIABO	07/04/1982		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	FORAGE DE LIBRE**	19/01/2012	25/03/2021			En Cours
La Brigue	SOURCE BON PERTHUS	19/05/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE GAETANA	09/10/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE BOSQUET	15/11/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE COTURE	07/12/1979		08/12/1980	08/12/1980	Terminé
La Brigue	SOURCE AMARINE	07/11/2014				En Cours
Castellar	SOURCE MENAUD	01/04/2023	09/07/2021			En Cours
Castellar	SOURCE PETRINCA	11/12/2001	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE PETRINCA	20/02/2006	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE DE FONTANIN	12/07/2006	01/12/2006		26/03/2014	Terminé
Castellar	SOURCE LA GOURRA	07/01/1982		28/07/1983	28/07/1983	Terminé
Fontan	SOURCE SCARASSOUIL	10/04/2015	15/09/2021			En Cours
Fontan	SOURCE LA FOUZE	03/05/2024				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE INFERIEUR	28/08/2023				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE SUPERIEUR	28/08/2023	28/09/2021*			En Cours
Moulinet	SOURCE GOURBELIN	13/12/2004	06/07/2021			En Cours
Moulinet	PRISE D'EAU BEVERA	13/10/2004	09/07/2021			En Cours
Moulinet	SOURCE ABIETTA	04/01/2005	09/07/2021			En Cours
Peille	SOURCE BAUSSON	17/09/2013	25/03/2021	18/01/2023	18/01/2023	Terminé
Saorge	SOURCE MERIM	01/10/2001	24/05/2004	12/07/1947	15/09/2006	Terminé
Sospel	SOURCE SCARDELANS	01/06/1992		22/02/1994	22/02/1994	Terminé
Sospel	SOURCE DU TUNNEL DE BRAUS	15/04/2013	01/10/2022	19/03/1962		En Cours
Sospel	SOURCE DU MERLANÇON	01/09/2003	30/07/2011			En Cours
Sospel	SOURCE LA MULE	01/09/2003	30/07/2011	06/07/1970		En Cours
Sospel	SOURCE BARLONNIER	01/09/2003	30/07/2011**	10/10/1940		En Cours
Tende	source Vievola	01/02/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	source Granile	01/03/2004	31/07/2019	17/04/1974		En Cours
Tende	SOURCE FOUIGE	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE LUCIE	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCES DES CHATAIGNIERS (X4)	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE CATHERINE	01/03/2004	09/12/2020			En Cours

*Demande modification du PPI

**Acquisition PPI en cours



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Un réseau de distribution d'eau performant est un réseau qui perd peu d'eau. Les fuites sont disséminées le long des canalisations ou localisées aux points sensibles du réseau tels que les raccordements.

Indicateurs de la qualité du réseau de distribution :

- **Le rendement du réseau**, qui indique le rapport entre les volumes vendus et les volumes produits et achetés. Il s'exprime en pourcentage.

Communes	Rendements
Beausoleil Bas service	87,70%
Breil Sur Roya	36,37%
Fontan	40,02%
La Brigue	89,06%
Menton Bas Service	91,20%
Moulinet	37,71%
Saorge	60,60%
Sospel	61,98%
Tende	31,19%
Ex-SIECL	93,20%

Le **rendement moyen** est de :

- **89,36%** sur le périmètre en **délégation**
- **43,13%** sur le périmètre de la **régie**

A noter que sur le périmètre régie, certaines communes ne sont pas équipées de compteurs. Dans ces cas, le rendement est estimé.

- **L'indice linéaire de pertes (ILP) :**

Il comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau. Il s'exprime en $m^3/j/km$.

L'Indice linéaire de pertes moyen est de :

- **9,38 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **délégation**
- **21,71 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **régie**

- **L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) :**

Il évalue par km de réseau la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Il s'exprime en $m^3/j/km$.

Cet indice est de **9,94 $m^3/j/km$** sur le périmètre en **délégation**.

Deux leviers principaux permettent de réduire les pertes dans les conduites :

- ❖ l'entretien du réseau (recherche et réparation des fuites)
- ❖ le renouvellement des canalisations

La lutte contre les fuites et le renouvellement des réseaux :

L'exploitant (régie ou délégataire) est chargé de l'entretien et des réparations courantes à effectuer sur le service. **Ainsi, en 2023, 207 fuites ont été réparées sur le périmètre en DSP.**

Par ailleurs, la CARF a procédé à des **renouvellements de canalisations en 2023** (voir LES TRAVAUX REALISES EN 2023).



LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'exploitant (Régie ou Déléguataire) assure les relations avec les usagers afin de répondre aux réclamations et d'assurer la continuité du service, soit par téléphone, soit via un accueil physique.

Satisfaction de la clientèle

En 2023, **le taux de réclamations** écrites adressées à l'exploitant, **est de 1,26 u/1000 abonnés** (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet.)

On considère qu'un taux inférieur à 1 reflète un très bon niveau de performance et qu'un taux supérieur à 2 reflète une performance médiocre. Il s'agit donc d'une **performance satisfaisante**.



Le taux d'interruptions non programmées

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés en 2023 est de 2,81 u/1000 abonnés pour le périmètre en DSP.

Ce résultat constitue un taux satisfaisant (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet).

Le taux d'impayés

La rigueur de la gestion du service conditionne grandement la satisfaction des clients : la qualité du recouvrement des factures constitue, par conséquent, un indicateur pertinent tant pour la Collectivité que pour les consommateurs. Le taux d'impayé se calcule toujours sur les factures d'eau de l'année précédente.

Le taux d'impayés pour l'année 2023 est estimé à 0,71 % pour le périmètre en DSP (0,76 % en 2019, 0,57% en 2020, 0,64% en 2021 et 0,53% en 2022). Ce taux d'impayés est satisfaisant. Il est, en effet, communément admis qu'un taux de 1% est satisfaisant au terme du recouvrement.

Sur le périmètre régie, ce taux d'impayés est de 10%.





LES CONTACTS CLIENTÈLE

Pour le secteur en régie (Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet) :

La Communauté d'Agglomération

145 impasse des Fusillés de l'Albarea

06380 SOSPEL

Téléphone : 04 93 55 18 86 - Astreinte : 06 29 23 46 27

www.riviera-francaise.fr

Les bureaux sont ouverts tous les jours de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h



Pour le secteur en DSP (La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Gorbio, Sainte-Agnès, Castellar et Castillon) :

Orféo

L'accueil a lieu à l'adresse suivante :

17 route de Sospel

06500 Menton

Tel : 0 969 322 324 (24h/24 et 7j/7)

Horaires d'ouverture au public: **lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h (Correspond aux horaires du standard tel)**

www.eau.veolia.fr





LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Travaux neufs réalisés par la CARF

Sur le périmètre Roya-Bevera géré en Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
SAORGE	Source Merim	Sécurisation source Mérim	100 272,93 €
TENDE	Source Vievola	Remise en place système de traitement et télésurveillance	39 660,00 €
TENDE	Vievola D6204	Finalisation rétablissement conduite adduction Vievola	177 052,26 €
BREIL	Ponts Aigara	Rétablissement conduites 300ml	46 722,12 €
FONTAN	Fouze, Tourette, Village, supr	Remise en place système de traitement et télésurveillance	53 274,00 €
SAORGE	Maurion	Rétablissement conduites	45 239,05 €
TENDE	Vievola	Réfection bassins et captage	84 879,59 €
TENDE	Ponts RD	Repose conduites ponts de Tende	132 797,10 €
REGIE		Campagne réparation fuites	20 000,00 €
FONTAN	Berghe	Travaux préparatoires télésurveillance	9 434,34 €
BREIL	Col de Brouis	Amélioration traitement eau	48 665,80 €
TENDE	St Lucie	Boitiers d'acquisition de données	81 681,00 €
FONTAN	Berghe supérieure	Equipements de télésurveillance	11 988,80 €
BREIL	Col de Brouis	Equipements de télésurveillance	9 723,00 €
SAORGE	Réservoir village	Equipements de télésurveillance	11 856,00 €
SOSPEL	Barlonnier	Equipements de télésurveillance	13 407,40 €
BREIL	Piene Basse	Remplacement conduite distribution	47 728,50 €
BREIL	Granile	Modification réservoir de Granile	27 632,40 €
FONTAN	Scarassouil	Deuxième tranche conduite Scarassouil	170 099,00 €
SOSPEL	Parais	Augmentation production Parais	160 000,00 €

Sur le périmètre Littoral géré en Délégation

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur
Castillon	RD2566 route de Sospel	Renouvellement Fonte DN100	1560
Castillon	RD2566 route de Sospel	Renouvellement PEHD DN50	1374
Roquebrune Cap Martin	RD6098 avenue Jean Jaurès	Renouvellement Acier DN600	750
Roquebrune Cap Martin	RD6098 avenue Jean Jaurès	Renouvellement Fonte DN200	750
Roquebrune Cap Martin	RD6098 avenue Jean Jaurès, des Cactées, de la mer, de la plage, Villa Gloria et des Revelly	Renouvellement PEHD DN63	140
Roquebrune Cap Martin	RD6098 avenue Jean Jaurès, des Cactées, de la mer, de la plage, Villa Gloria et des Revelly	Renouvellement PEHD DN100	50
Gorbio	RD23 2330 route de Menton	Renouvellement Fonte DN150	270

Soit 4 894 ml de canalisations posées



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Travaux neufs réalisés par le Déléguataire sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)	Montant (HT)
Beausoleil	Avenue prince Rainier III, de la bretelle du centre à l'escalier de La Turbie	Renforcement conduite vétuste DN100 sur 250ml par un Fonte DN150	250	387 728,06 €
Beausoleil	Escalier des cigales	Renforcement et maillage conduite vétuste Fonte DN60 par PEHD DN125	60	61 561,60 €
Beausoleil	Estalier de Bestagne	Dévoiement et renforcement conduite PEHD125	50	61 835,29 €
Menton	Impasse Botta	Renouvellement	100	50 499,00 €
Menton	Rue Pietra Scritta	Renouvellement	454	84 195,00 €
Gorbio	3405 route de Menton	Renouvellement et renforcement Fonte DN100	350	167 645,81 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue de la Pinède Phase 2	Renouvellement et renforcement Fonte DN100	180	100 948,66 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue Bellevue	Renouvellement et renforcement Fonte DN100	100	50 858,08 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue de la Torraca Phase 2	Renouvellement PEHD DN125	530	219 974,15 €
Roquebrune Cap Martin	Chemin du Cros	Renouvellement Acier DN500	14	33 575,81 €
Menton	Route de Sospel	Renouvellement Fonte DN100	111	71 446,16 €
Roquebrune Cap Martin	Chemin Staras	Renouvellement PEHD DN110	25	27 402,11 €
La Turbie	Chemin su Serrier	Renouvellement Fonte DN100	500	265 658,50 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue Pasteur	Renouvellement Fonte DN250	5	4 943,31 €
Roquebrune Cap Martin	Avenue de la Torraca	Renouvellement Fonte DN100	600	228 529,76 €
<i>Total canalisations</i>			3329	1 816 801,30 €
Renouvellement d'accessoires de réseau				86 298,34 €
Renouvellement de compteurs			1234 compteurs	121 104,59 €
Renouvellement de branchements			184 branchements	424 467,62 €
Renouvellement électromécanique				139 356,29 €
Renouvellement génie civil				54 187,00 €
Sécurisation de la distribution électrique du champ captant Roya				25 226,00 €
TOTAL				2 667 441,14 €

Bilan 2023 :

Sur le secteur Littoral 8 223 ml de réseau ont été renouvelés, ce qui représente un taux de renouvellement de 1,6 % sur ce secteur



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024

Travaux programmés par le Délégué à l'Énergie et à l'Environnement sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)
LA TURBIE	Route de Nice, du n°15 au 255	Renouvellement Fonte 150 (phase 1) + branchements	180
ROQUEBRUNE CAP MARTIN	Rue de la fontaine / Soubrella / Scarouget	Renouvellement PEHD 125 sur 130ml rue la fontaine / 45ml rue Soubrella / 30ml impasse Scarouget	205
MENTON	Route du parc du souvenir	Renouvellement Fonte 200 sur 700ml + PEHD 50 sur 700ml + renouvellement vanne motorisée + pose débitmètre	700

Travaux programmés par la CARF

Périmètre Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux
MENTON	Rue des marins + rue Sicardi	Renouvellement réseau AEP Fonte 100 sur 65ml + PEHD125 sur 50ml
GORBIO	Route du Sanatorium	Extension du réseau AEP Fonte 150 sur 90ml

Périmètre Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
BREIL	Morga 1e DFL	Reconstruction réseau Morga, Ciavondola	151 577,71 €
MOULINET	Station traitement	Remplacement unité de traitement	200 000,00 €
REGIE		Campagne réparation fuites	75 000,00 €
TEMPETE ALEX		budget complémentaire	200 000,00 €
REGIE		COMPTEURS	500 000,00 €
BREIL	Libre	renouvellement pehd63 source des Joncs	180 000,00 €
SOSPEL	Village	renouvellement vannes de secteur	150 000,00 €
REGIE		amélioration traitement de l'eau	60 000,00 €
SOSPEL	Vasta	doublement conduite vasta	77 000,00 €
BREIL	Biancheri	renouvellement réseaux	100 000,00 €
SOSPEL	PARAIS	Boitiers d'acquisition de données	50 000,00 €
SOSPEL	college	rehabilitation supresseur	20 000,00 €
BREIL	Ermi	renouvellement réseaux	60 000,00 €
MOULINET	Borriglione	reprise des branchements	60 000,00 €
FONTAN	Berghe sup	renouvellement conduite adduction	70 000,00 €
SOSPEL	BRAUS	securisation source du tunnel du Braus	200 000,00 €
REGIE		securisation des sources	170 000,00 €
REGIE		securisation des réservoirs	170 000,00 €
SOSPEL	Sambora	securisation source	50 000,00 €
SOSPEL	Parais	Augmentation production Parais	50 000,00 €
SOSPEL	Mule	Augmentation production Mangiabo	440 000,00 €
REGIE		Sécurisation UDI	500 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240930-171-2024-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024



LE TABLEAU DE BORD DU SERVICE

SECTEUR EN DSP

Le réseau de distribution	Ressource et traitement	La consommation	Les relations abonnés
Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (sur 120) [P103.2] 110	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (sur 120) [P108.3] 100	Taux de conformité bactériologique [P101.1] 100%	Taux de réclamation écrites (pour 1000 abonnés)* (sur 120) [P155.1] 1,26
Rendement du réseau de distribution [P104.3] 89,36%		Taux de conformité physico-chimique [P102.1] 98%	Taux d'interruption non programmées (pour 1000 abonnés) [P151.1] 1,49
			Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements [P152.1] 100%



Champ de captage de Porra à Vintimille

SECTEUR EN REGIE

- Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (P103.2) : 65
- Rendement moyen de 43,13%
- Indice d'avancement de protection des ressources : 40%
- Taux de conformité physico-chimique : 100%
- Taux de conformité bactériologique : 72 à 100%

Les non-conformités relevées sur certaines ressources ont fait l'objet de contrôles et de contre-analyses. Toutes ont été levées après la mise en place de mesures correctives.

03



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES ASPECTS FINANCIERS



COMMENT LIRE LA FACTURE D'EAU?

Tous les abonnés de la CARF reçoivent chaque année 1 à 2 factures d'eau potable selon la commune, la facturation étant annuelle ou semestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire.

L'eau potable

Le tarif de l'eau potable est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

L'assainissement collectif

Le tarif de l'assainissement est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe du RPQS ASSAINISSEMENT 2023.

Taxes et redevances

Redevance Prélèvement : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Agence de l'Eau, appelée redevance Prélèvement.

Redevance Pollution : Selon le principe du pollueur-payeur, les consommateurs d'eau payent une redevance Pollution à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est calculée en fonction de la pollution produite par les abonnés du service un jour normal du mois d'activité maximale. Elle est redistribuée aux Collectivités pour les aider à financer leurs projets de collecte ou d'épuration.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : Cette redevance est due par tous les usagers domestiques et non domestiques. Elle est assise sur les volumes d'eau pris en compte pour le calcul de la redevance d'assainissement.

TVA : Depuis 2014 les taux de TVA sont de :

- 5,5% pour les services de l'eau
- 10% pour les services de l'assainissement





LA FACTURE TYPE DE 120 M³

Les tarifs présentés ci-contre sont établis par commune, pour **une consommation de référence de 120 m³** au 1^{er} janvier 2023 et au 1^{er} janvier 2024.

Ces tarifs incluent la part fixe qui correspond à l'abonnement, la part variable en fonction de la consommation, et les redevances qui sont perçues avec la facture eau potable. Ils s'appliquent aux abonnés domestiques.

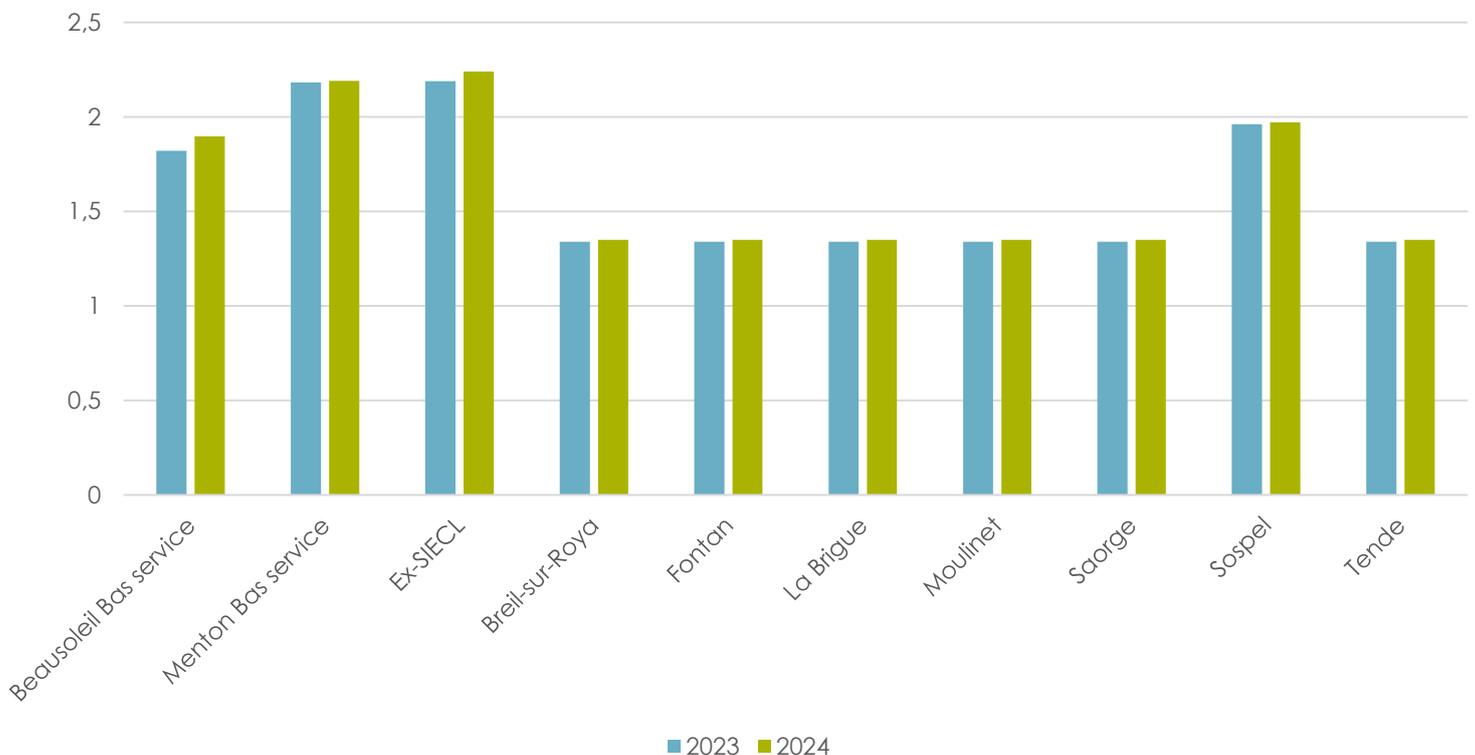
Les grilles tarifaires sont hétérogènes d'une commune à l'autre.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

Il est important de préciser qu'une harmonisation des tarifs a été délibérée par la CARF le 7/07/2022 appliquée depuis le 1^{er} octobre 2022 sur le secteur en régie.



Prix du m³ pour la facture 120m³ eau potable y compris taxes et redevances





LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Jusqu'au 31/12/2022, la CARF avait 2 budgets Eau distincts : un pour le secteur Littoral (géré en DSP) et un pour le secteur Bevera-Roya (géré en régie). A compter du 1/01/2023, ces 2 budgets ont été fusionnés.

Les finances du budget de la CARF s'analysent grâce à deux critères :

➤ L'équilibre du service

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Epargne brute 2023
7 377 816,85 €	1 862 101,23 €	5 515 715,62 €

Les recettes sont principalement composées de la redevance eau payée par les abonnés.

Les charges à caractère général représentent une part importante des dépenses réelles d'exploitation : fournitures énergie, locations mobilières, achats d'eau au niveau du secteur Littoral, redevances reversées à l'Agence de l'Eau, analyses, contrats de maintenance, achat du petit matériel...

Les charges de personnel représentent également une part importante mais maîtrisée.

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

L'épargne constitue un double indicateur :

⇒ Un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

⇒ Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

➤ le poids de la dette

Encours de dette au 31/12/2023	Durée d'extinction de la dette
2 783 251,56 €	26 ans

L'encours de dette au 31 décembre 2023 est de 2 783 251,56 €, soit **84,39 €/abonné**.

Dettes Eau Potable

Dettes en capital au 31/12/23 : **2 783 251,56 €**

Durée d'extinction de la dette : **26 ans**





COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16, rue Villarey – 06500 MENTON

Téléphone : 04 92 41 80 30

Télécopie : 04 92 41 80 40

Site Internet : <http://www.riviera-francaise.fr>



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Littoral – périmètre en DSP

BEAUSOLEIL bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	117,35	123,35
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	50,15	51,54
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	39,60	40,80
Facture 120m3 HT	€HT/an	207,10	215,69
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	218,49	227,55
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,82	1,90

MENTON bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	153,74	153,52
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	60,26	60,17
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	34,20	35,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	248,20	249,09
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	261,85	262,79
Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,18	2,19

ex SIECL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	130,58	134,21
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	48,28	49,08
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	37,80	39,00
Facture 120m3 HT	€HT/an	249,06	254,69
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	262,76	268,70
Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,19	2,24



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie

BREIL-SUR-ROYA

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35
-----------------------	----------------	-------------	-------------

FONTAN

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

LA BRIGUE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35
-----------------------	----------------	-------------	-------------

MOULINET

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	90,00	90,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	30,00	30,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35
-----------------------	----------------	-------------	-------------

SAORGE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

SOSPEL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	145,66	145,66
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	45,00	45,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	223,06	224,26
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	235,32	236,59
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,96	1,97

TENDE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2023	01/01/2024
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	33,60
Facture 120m3 HT	€HT/an	152,40	153,60
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	160,78	162,05
Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,34	1,35